## 2024-ADM-1-VDN NESA

## Signataire monsieur nesa nicolas

- signature des marchés à procédure adaptée inférieurs à 90.000 € ht,
- réponses à une réclamation formulée par le délégataire ou le partenaire,
- plans de prévention et protocoles de sécurité afin de coordonner la sécurité des opérations réalisées par des entreprises extérieures dans son périmètre d'intervention,
- bons de commande supérieurs à 40 000 € ht et inférieurs ou égaux à 90 000 € ht
- rapports de présentation des marchés à procédure adaptée supérieurs ou égaux à 215 000 € ht,
- dépôts de plainte sans constitution de partie civile,
- décisions de mobilité interne,
- cosignature des procès-verbaux d'ouverture des plis des marchés à procédure adaptée de fournitures et de services supérieurs ou égaux à 90.000 € ht et inférieurs à 215.000 € ht et les marchés à procédure adaptée de travaux supérieurs ou égaux à 90.000 € ht et inférieurs à 1.000.000 € ht, avec le directeur/la directrice pilotage appui contrôle et transformation,